



La résidence de l'ambassadeur du Canada à Washington (D.C.)

Le personnel reçoit aussi tous les conseils voulus au sujet du transport et de l'entreposage des effets personnels. On recommande à chacun de dresser la liste de ses meubles, de ses vêtements, etc. avant de partir, en prévision d'avaries éventuelles par le feu ou par l'eau. La Section des fournitures et expéditions s'occupe de faire emballer les effets personnels, puis de les faire transporter. Elle se charge aussi du dédouanement, des formalités que peuvent nécessiter les pertes ou les retards, contretemps bien rares, il est vrai.

Location des bureaux

La location des locaux de bureaux constitue la première tâche du groupe d'organisation. Compte tenu du nombre de personnes, la Section des biens à l'extérieur établit la superficie et le nombre de pièces nécessaires. Le choix de la situation est régi par le Guide des fournitures et des immeubles. Le groupe d'organisation se fonde sur ce guide pour soumettre diverses possibilités à l'étude de l'Administration centrale. Une fois la décision prise, la Division demande ensuite au Conseil du Trésor l'autorisation de louer tel immeuble, en exposant tout ce qui a été pris en considération: loyer mensuel, durée du bail, inclusion ou exclusion dans le loyer du coût du cloisonnage et des divers services: chauffage, éclairage, électricité, climatisation, service de concierge, garage pour les voitures de la mission, etc.